



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Explosion du prix du bois et crainte d'une pénurie mondiale

Question écrite n° 38761

#### Texte de la question

M. Frédéric Barbier alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la menace qui pèse sur la filière bois. En effet, depuis septembre 2020, le prix du bois, historiquement stable, connaît une explosion en France et en Europe, avec des augmentations pouvant aller jusqu'à 80 %, ce qui est le cas par exemple du bois massif abouté. Si les causes sont multiples (scolytes, sécheresses, incendies et ouragans aux États-Unis d'Amérique ayant engendré une forte demande, pandémie de covid-19 qui a mis un frein à la production, envolée de l'immobilier dans certaines régions ou encore engouement grandissant pour ce matériau), les conséquences sont particulièrement inquiétantes. Le premier dommage immédiat concerne les artisans qui se retrouvent avec des devis déjà signés qu'ils ne peuvent indexer sur les nouveaux prix. De ce fait, un respect strict de leurs engagements reviendrait pour eux à travailler à perte. Aussi, on peut craindre que certains artisans soient contraints de mettre la clé sous la porte. Par ailleurs, la filière de production ne pouvant actuellement faire face à la demande, les entreprises de négoce de matériaux de construction travaillent en flux tendu et sont confrontées à des ruptures d'approvisionnement qui les empêchent d'honorer certaines commandes de leurs clients, qu'ils soient professionnels ou particuliers. Des produits à l'image de la laine de bois ou du bois de structure et de charpente sont déjà en rupture totale. Face à cette situation, des chantiers se retrouvent à l'arrêt, d'autres ne pourront démarrer comme prévu. Tous les professionnels du bois tirent donc la sonnette d'alarme, redoutant une pénurie mondiale. Ce qui serait dramatique pour ce secteur qui renouait enfin avec la croissance après avoir été aussi durement impacté par la crise sanitaire. C'est pourquoi au vu de l'ampleur de ce phénomène, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour protéger sa filière bois et les entreprises françaises qui en dépendent.

#### Texte de la réponse

Des fortes tensions sur les marchés, en raison de la reprise de l'activité industrielle, entraînent des hausses de prix et des difficultés d'approvisionnement. La ministre déléguée à l'industrie a demandé aux services du ministère de l'économie, des finances et de la relance d'assurer un suivi précis de ces situations, avec une vigilance toute particulière sur le respect de relations équilibrées entre clients et fournisseurs, afin d'éviter que ne soient invoquées abusivement des clauses de force majeure. Plusieurs actions sur le court terme vont bénéficier aux différentes filières industrielles et du BTP : la mise en place d'une organisation de crise pour suivre le sujet au plus près des filières industrielles avec une référent au sein de la direction générale des entreprises par filière ; des actions pour fluidifier la circulation des biens qui connaissent une situation de pénurie (accélération du passage en douanes, actions diplomatiques, ...) ; une mobilisation collective au sein des filières, pour que les grands donneurs d'ordres évitent la constitution de stocks de précaution qui entretiendrait la pénurie. Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et les ministres chargés de l'industrie et des PME ont par ailleurs demandé aux acheteurs publics de l'Etat dans les contrats de commande publique en cours d'exécution : de veiller, au cas par cas, à ne pas appliquer de pénalités lorsque les retards de livraison ou d'exécution sont liés aux envolées des prix des matières premières ou de pénuries d'approvisionnement des entreprises ; quand cela est possible, d'accorder des reports de délais et de réfléchir, au cas par cas, aux autres

mesures d'exécution qui permettraient d'apporter une réponse à cette situation. Le Gouvernement invite les collectivités locales et les établissements publics, locaux comme nationaux, à faire de même. L'ensemble des décideurs publics sont investis dans la relance de notre économie et doivent donc participer à cette démarche de soutien à nos entreprises. Les ministères concernés réuniront les acteurs de la profession, sur l'ensemble de la chaîne de valeur, dans les prochaines semaines, afin de faire le point sur la situation et les mesures déjà engagées en soutien aux professionnels de la filière. Ces tensions démontrent la pertinence de l'action menée par le Gouvernement depuis le début du quinquennat et accélérée dans France Relance, pour la résilience de nos approvisionnements et des chaînes de valeur, et le soutien aux projets qui concourent à notre autonomie stratégique dans les secteurs clés. L'appel à projet résilience du plan de relance finance à ce jour plus de 300 projets de relocalisation sur notre territoire, représentant 2,1 milliards d'euros d'investissement industriel, aidés à hauteur d'un demi-milliard d'euros par l'Etat. Nous renforçons ainsi notre souveraineté économique dans 5 secteurs critiques clés : la santé, l'agroalimentaire, l'électronique, les intrants essentiels à l'industrie et la 5G.

## Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Barbier](#)

**Circonscription :** Doubs (4<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38761

**Rubrique :** Bois et forêts

**Ministère interrogé :** [Économie, finances et relance](#)

**Ministère attributaire :** [Industrie](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 mai 2021](#), page 3999

**Réponse publiée au JO le :** [15 juin 2021](#), page 4926